AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-1-64 285545

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément n° 1 au Bulletin n° 40 - Janvier 1964

LUTTE CONTRE LES CORBEAUX

Aux corbeaux sédentaires viennent se joindre dès l'automne les bandes de freux provenant de l'Europe Centrale et de l'Europe du Nord-Est, lesquels demeurent tout l'hiver dans notre pays provoquant localement des dégâts sérieux aux emblavures.

Aussi, la lutte contre ces oiseaux peut s'avérer nécessaire.

Le seul moyen à cette époque qui permette de réduire sensiblement le nombre des corvidés consiste en l'utilisation des appâts empoisonnés.

Deux produits peuvent être utilisés à cette fin :

- la strychnine,
- le chloralose ou glucochloral.

Ces poisons servent à la préparation d'appâts constitués surtout par des grains de céréales en particulier par des grains de maïs, bien acceptés par les corbeaux et qui présentent un danger moindre vis-à-vis des autres oiseaux utiles.

D'ailleurs, l'utilisation d'appâts à base de blé, seigle, orge est interdite avec la strychnine.

Ces deux produits étant des toxiques, la coloration des appâts est obligatoire. Pour que celle-ci ne gêne pas l'attractivité, il faut s'efforcer de teinter uniformément les grains et aussi peu que possible.

De plus, dans le cas d'emploi d'appâts à la strychnine, seuls les pharmaciens sont habilités à les préparer.

La méthode d'empoisonnement la plus courante consiste, après avoir repéré les champs fréquentés par les corbeaux, à y déposer de petits tas de fumier frais dans lesquels sont placés les appâts de telle façon qu'ils ne soient plus visibles de l'extérieur. On doit procéder le soir après le départ des oiseaux.

Le froid est une condition indispensable de succès.

Chaque fois que cette lutte s'impose, elle gagne à être effectuée sur le plan collectif, en particulier par l'intermédiaire des Groupements de Défense.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

p38